

## Communiqué de presse

### **La nouvelle piscine des Chavannes, à Cossonay, est entièrement chauffée au biogaz, grâce aux habitants de la région et à un partenariat avec Energiapro SA.**

Vevey et Cossonay, 24 août 2021 – **La piscine intercommunale des Chavannes, à Cossonay, a ouvert ses portes samedi 17 juillet 2021, pour le plus grand bonheur des habitants des 17 communes, qui ont voté en faveur de ce projet. Grâce à un partenariat avec Energiapro SA, fournisseur de gaz naturel et d'énergies renouvelables du groupe HOLDIGAZ, la piscine dispose d'installations chauffées au biogaz, une énergie 100% renouvelable, locale et neutre en CO<sub>2</sub>. Le biogaz est issu du recyclage des déchets verts et alimentaires des communes de la région et du traitement des boues d'épuration de la STEP de Penthaz.**

Les quelques 17'000 personnes des communes, qui ont voté en faveur de ce projet, peuvent se réjouir des installations flambant neuves de leur nouvelle piscine intercommunale ! La piscine est en effet composée de deux bassins. Le grand bassin de 25 mètres et cinq lignes d'eau est homologué pour accueillir des compétitions régionales. Un plus petit bassin de 13 x 6 mètres dispose, quant à lui, d'un fond mobile. Ces installations ont été réalisées pour compléter les locaux scolaires intercommunaux. Ce complexe aquatique permettra le développement des activités sportives scolaires et publiques, et d'accueillir environ 90 nageurs à la fois. Par ailleurs, les habitants des communes faisant partie de l'Association de la Piscine intercommunale des Chavannes (ASPIC) bénéficient de tarifs préférentiels, notamment au niveau des abonnements.

Dans ce projet, l'ASPIC et Energiapro SA se sont associées durablement pour la réalisation d'installations entièrement chauffées à l'aide d'une énergie renouvelable, le biogaz. Selon les prévisions, la consommation pour le chauffage du site est estimée à plus de 800'000 kWh. Le 60% de cette énergie est issu du traitement des boues d'épuration de la STEP de Penthaz, alimentée par les communes de la région et notamment par Cossonay, Penthaz, Penthalaz et Daillens. Le solde provient du site d'Ecorecyclage, à Lavigny, une société du groupe HOLDIGAZ qui produit du biogaz à partir de déchets verts et alimentaires. Le site de Lavigny réceptionne aussi les matières organiques des communes de la région, principalement celle de Cossonay.

Les matières organiques récupérées auprès des habitants de ces communes servent donc à ces mêmes habitants, qui profitent d'une piscine entièrement chauffée à l'aide d'une énergie renouvelable. La boucle est ainsi bouclée ! « Nous sommes ravis de notre partenariat avec Energiapro, qui nous permet d'utiliser du biogaz, une énergie locale et neutre en CO<sub>2</sub>, pour le chauffage des locaux et des bassins de la piscine. » relève Frédéric Rossi, Municipal de Gollion et Président de l'ASPIC.

À l'occasion de la récente ouverture de la piscine, Energiapro SA offre 10 abonnements indigènes de 6 mois pour des enfants dès 6 ans. Pour accéder à ce sésame, les personnes intéressées sont priées de participer au concours Energiapro sur la page [www.energiapro.ch/piscinedecossonay](http://www.energiapro.ch/piscinedecossonay). Un tirage au sort à huis clos sera effectué le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Les gagnants seront avisés par e-mail.

#### Informations complémentaires

**Energiapro SA**  
Mme Luisa Helms  
Directrice  
[luisa.helms@energiapro.ch](mailto:luisa.helms@energiapro.ch)  
Tél. 021 925 87 08

**ASPIC**  
M. Frédéric Rossi  
Président et Municipal de Gollion  
[info@aspicoss.ch](mailto:info@aspicoss.ch)  
Tél. 021 863 13 50

## Photo

1. Vue intérieure de la piscine des Chavannes © ASPIC  
Merci de mentionner les crédits photographiques.

### À propos d'Energiapro SA

Energiapro SA est une société du groupe HOLDIGAZ spécialisée dans le domaine de l'énergie. Ses activités comprennent principalement l'approvisionnement en gaz naturel, la fourniture de biogaz, des solutions dans l'énergie solaire et la mise à disposition de certificats renouvelables.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, le gaz naturel fourni par Energiapro SA est 100% neutre en CO<sub>2</sub> depuis son extraction jusqu'à son utilisation finale. La compensation est réalisée par le biais du financement de projets de la Fondation myclimate reconnus comme bénéfiques pour le climat, qui n'auraient pu voir le jour sans le soutien d'Energiapro SA.

[www.energiapro.ch/compensationCO2](http://www.energiapro.ch/compensationCO2)

Le biogaz vendu par Energiapro SA provient de sites de production situés dans le canton de Vaud (Lavigny, Pent haz et Roche). Les quantités de biogaz injectées et vendues sont contrôlées par un organe de clearing, sur mandat de la Direction générale des douanes (DGD). Ainsi, les consommateurs ont la garantie que le biogaz qu'ils achètent a bien été injecté dans le réseau de gaz naturel. [www.energiapro.ch/biogaz](http://www.energiapro.ch/biogaz)

Le groupe HOLDIGAZ est un acteur majeur dans l'énergie et le bâtiment en Suisse romande. Il regroupe 16 sociétés, dont des distributeurs de gaz naturel, des sociétés spécialisées dans la technique du bâtiment (sanitaire, chauffage, ventilation-climatisation) et les énergies renouvelables (énergie solaire et production de biogaz). Au total plus de 470 employés constituent l'effectif du groupe, réparti sur quatre sites (Vevey, Forel (Lavaux), Moudon et Lavigny).

Plus d'informations : [www.energiapro.ch](http://www.energiapro.ch) et [www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch)

### À propos de l'ASPIC

L'Association de la piscine intercommunale des Chavannes (ASPIC) regroupe 17 communes ayant participé au financement du complexe dès 2019, soit les communes de Chavannes-le-Veyron, Cossonay, Cuarnens, Daillens, Dizy, Gollion, Grancy, La Chaux, L'Isle, Lussery-Villars, Mauraz, Mex, Mont-la-Ville, Penthaz, Penthaz, Senarclens, Vufflens-la-Ville. Cette association comprend en outre une équipe d'environ 20 personnes qui gère toute l'infrastructure ainsi que les activités du site.

Les équipements mis à disposition du public, des sportifs et des écoles ont été conçus pour satisfaire le plus grand nombre d'usagers et répondre aux besoins sportifs les plus exigeants. Ainsi, le complexe de la piscine des Chavannes propose :

- Un grand bassin nageurs homologué, de 25 x 13,50 mètres, 5 lignes d'eau, 2 mètres de profondeur, comprenant un système de chronométrage aux normes de la Fédération internationale de natation (FINA). Le bassin est également aménagé pour l'organisation de matchs de waterpolo et la mise sur pied d'entraînements de natation synchronisée (haut-parleurs et éclairage RVB subaquatiques). Sa température est comprise entre 27 et 28 degrés.
- Un petit bassin d'apprentissage de 13 x 6 mètres, équipé d'un fond mobile permettant de varier la profondeur jusqu'à de 1,35 mètre. Ceci à une température variant selon les activités entre 29 et 32 degrés.
- Une salle polyvalente
- Une cafétéria

Ces infrastructures permettent l'organisation de nombreuses activités.

Plus d'informations : [www.aspicoss.ch](http://www.aspicoss.ch)